

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI et VENDREDI

conditions d'abonnement. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal hebdomadaire (dix livraisons) 21 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, pour UNE ANNEE et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de "l'Album" publiées depuis le 1er Janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

PRIX DES ANNONCES. Dix lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts. Dix lignes et au-dessous, deuxième insertion, 20 cts. Dix lignes et au-dessous, troisième insertion, 15 cts. Au-dessus par lignes, 10 cts. Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE, 15, Rue St. Vincent, MONTREAL.

ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'OUVRAGES, TELS QUE :

LIVRES, FANFLETS, AFFICHES, CATALOGUES, TRAITES, CHEQUES,

LETRES D'ENTERREMENT, ADRESSES D'AFFAIRES, SOIRES MUSICALES, FOLIES D'ASSURANCES, CARTES DE VISITES, ANNONCES DE STEAMERS, CIRCULAIRES, PROGRAMMES DE SPECTACLES,

Impressions faites en Couleurs, en Or et en Bronze, à des prix raisonnables.

On entend toutes sortes d'ouvrages en Musique.



AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

Le propriétaire de la REVUE CANADIENNE, croit devoir, au commencement de la saison des affaires, offrir à ses amis et au public ses remerciements sincères pour l'encouragement et la faveur dont on a par le passé entouré son journal. Il se flatte qu'on lui continuera le même patronage à l'avenir et de sa part il redoublera d'efforts pour mériter les mêmes faveurs.

Voici la saison des affaires, le temps de la récolte pour le commerce et l'industrie, nous rappelons à nos marchands les grands

Avantages de la Publicité.

Tous les hommes d'affaires doivent être convaincus que si souvent les Magasins et les bureaux sont vides de chalands et de pratiques, — si les industries languissent, — c'est faute de publicité. L'ENSEIGNE parle aux yeux des passants par hasard s'ils la regardent. — L'Annonce va trouver les gens à la maison et il faut qu'ils la lisent. L'annonce POPULARISE votre Etablissement, votre Magasin, votre Boutique.

POINT DE VOGUE SANS ANNONCES.

5,000 10,000 15,000 20,000 PERSONNES liront votre ANNONCE et se la rappelleront au premier moment qu'il leur faudra quelque article ou effet de votre commerce ou industrie. La circulation de la REVUE CANADIENNE s'étendant de jour en jour, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les Marchands qui voudront bien nous honorer de leur clientèle, pourront annoncer de toutes manières et avec toute l'ORIGINALITE POSSIBLE.

On peut composer pour les Annonces de grande étendue, à l'année, au mois, &c. L'Atelier Typographique de M. Le Tourneux étant à présent composé d'un grand fond de caractères, on peut se charger de la confection de toutes sortes d'ouvrages.

GRANDS AVANTAGES.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNES

DE LA

Revue Canadienne.

PRIMES EXTRAORDINAIRES !

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM Littéraire et Musical, pour UNE ANNEE et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de "l'Album" publiées depuis le 1er Janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement. Ainsi en payant SIX PLASTRES les Abonnés recevront de suite en suscrivant la valeur de leur argent et ils ont le Journal et l'Album pour rien pour un an. Il y a maintenant 16 livraisons de l'Album publiées. Chaque livraison contient 4 pages de musique; les 16 livraisons forment 64 pages, ou 160 pièces de musique nouvelle et variée. Tout cela en suscrivant.

Comme nous avons peu de copies de la 1ère livraison de 1846, ceux qui veulent avoir la dite complète feront bien de se hâter.



No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

No. 122, Coins de Rues St. Paul et St. Gabriel.

FONDS CONSIDERABLE DE HARDES FAITES

Et de Marchandises Seches, etc., etc., etc.

M. LOUIS PLAMONDON, à l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Sèches et d'Habilllements tout faits. On pourra se procurer chez lui des effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marche' que partout ailleurs; ses prix étant extrêmement réduits. On trouvera au No. 122 coin des Rues St. Paul & St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellentes Etoffes et à la portée de toutes les fortunes. AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

500	Surtouts, Frocks, de drap noir et couleurs	22	6	25	0	à	35	0
200	Gilets Do.	12	6	14	0	à	16	3
800	Habits de T'wood gris	9	0	11	3	à	12	6
200	Do. Gold mixed	0	0	22	6	à	27	6
500	Vestes Do. de différents patrons	0	0	3	6	à	4	0
200	Do. de Satin noir	0	0	8	0	à	11	3
300	Do. Velours de soie noire et couleurs	0	0	10	0	à	15	0
800	Culottes de Drille gris et barré	0	0	3	6	à	4	0
1300	Do. Bouragan gris et blanc	0	0	4	6	à	6	3
150	Gilets de Drill blanc	0	0	3	0	à	4	0
150	paires de Culottes de Drap bleu et noir	0	0	11	3	à	13	9
150	Do. Do. de Casimere	0	0	10	6	à	14	0
400	Habits et Surtouts à la D'Orsay pour l'été	0	0	15	9	à	26	0
200	Habits de chasse de toutes sortes de patrons	0	0	12	6	à	20	0

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Habit de Drap superfin, (Dress Coat) pour Monsieur de	30	0	à	50	0
Do. Dur Frock Do.	25	0	à	40	0
Pantalons de beau Drap fin	15	0	à	25	0
Do. Doeskin et Casimere	12	6	à	20	0
Vestes de Soie, Satin etc.	10	0	à	20	0
Habits pour Deuil faits à ordre dans le plus court délai.					

M. Plamondon nyant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les ouvrages sont garantis. Habilllements d'enfants de toutes grandeurs et qualités de

10 à 20

M. Louis Plamondon attend par les premiers arrivages, un grand Assortiment d'effets et de Marchandises Sèches de toutes sortes. DRAPS, SOIERIES, CASIMERES, DOESKINS, SATINS, GANTS, TOILES, COLS, CRAVATS, CHAPEAUX, CASQUETTES, etc., etc.

5000 Pieces de Tapisserie de toutes couleurs et patrons à vendre au No. 122, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 30 Avril 1847.

M. FABRE et Cie, ont bien l'honneur de publier en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques cases de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — Prix — 25s. & 30s.

TAPISSERIE FRANCAISE.

DERNIERES MODES, PRIX 25 & 30S.

CHAPEAUX Français.

CHAPEAUX Français.

E. R. FABRE & Cie

Rue St. Vincent, No. 3, 18 avril, 1847.

OUVERTURE DE LA

NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE,

ET CABINET DE LECTURE.

LA CHAMBRE DE COMMERCE, (MERCHANT'S EXCHANGE) et de NOUVELLES ODD FELLOWS HALL, GRANDE RUE ST. JACQUES, sera ouverte aux SOUSCRIPTEURS le PREMIER MAI PROCHAIN.

Les Heures de change, commençant ce jour-là, seront de MIDI et DEMI à UNE Heure. Une chambre voisine du Cabinet de Lecture est maintenant ouverte où les Souscripteurs peuvent aller s'inscrire.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Session du 16 mars.

Après plusieurs réponses faites par lord J. Russell et lord Morpeth à différentes interpellations, la Chambre reprend la discussion sur l'annexion de Cracovie à l'Autriche.

M. J. Walsh prend la parole et pense que Cracovie a justement été punie de la faute qu'elle a commise en prenant part à une coupable insurrection. Que les trois puissances du Nord lui aient enlevé son titre d'état libre ne fondant sur ce qu'elle avait violé la neutralité à laquelle elle s'était engagée et que les affaires politiques de l'Europe n'étaient pas telles que l'Angleterre put intervenir dans cette affaire.

M. Christie ne pense pas que la violation d'un traité par l'une des parties contractantes puisse autoriser l'autre à manquer à ses engagements.

M. D'Israeli prétend que le traité de Vienne n'a pas été violé en fait; parce qu'il est, suivant lui, un principe de loi publique qui dit que la violation d'un traité particulier, inséré dans un traité général, ne constitue pas la violation de ce dernier. A l'appui de son opinion, il cite des décisions semblables basées sur les traités de Nimègue et de Ryswick.

Lord Palmerston dit que la discussion se divise en deux parties distinctes, à savoir: 1o. Si la suppression de la ville de Cracovie comme état indépendant est une violation du traité de Vienne; 2o. Si l'extinction de cette république autorise la Grande Bretagne à cesser de payer l'emprunt Russe-Hollandais. Nonobstant l'argumentation de M. D'Israeli, le ministre du foreign-office pense que l'annexion de Cracovie à l'Autriche est une violation manifeste du traité de Vienne et que, quant à l'emprunt Russe-Hollandais, il croit que l'Angleterre ne peut, sous aucun prétexte, manquer à ses engagements.

M. Hume retire sa motion.

Londres, 3 avril, 1847.

M. le comte de St. Aulaire a eu hier soir une longue conférence avec le vicomte Palmerston. On dit que l'ambassadeur français est sur le point de partir pour Paris.

Un changement de ministère vient d'avoir lieu en Espagne: on annonce comme officielle la composition suivante: MM. Pacheco, affaires étrangères; Mazaredo, guerre; Benavides, intérieur; Salancho, finances; Pastor Diaz, Justice; Soltero, marine.

Une baisse de 5 francs a eu lieu par sac de farine à la Halle de mercredi, et il est hors de doute une réduction notable.

On pense que les bateaux à vapeur transatlantiques, votés pendant cette session, pour faire le service entre le Havre et New-York, seront prêts à commencer leur service le 1er mai prochain.

On écrit de Liverpool, le 24 mars: "Hier, vingt-neuf arches du viaduc de Liverpool (chemin de fer de Liverpool à Bury) se sont écroulées l'une après l'autre avec un épouvantable fracas. Le bruit, semblable à des détonations d'artillerie, a été entendu à un mille à la ronde.

Un individu arrêté en flagrant délit de vol, le nommé Guiral, que le commissaire de police du quartier du Faubourg-Montmartre avait fait consigner au poste de ligne de la rue Broca, s'est donné la mort par strangulation, en se pendant, à l'aide de sa cravate et de ses bretelles, aux barreaux de la fenêtre du violon où il avait été renfermé. La fréquence de semblables suicides nécessiterait peut-être de la part de l'autorité l'adoption de quelques mesures de surveillance qui en prévindraient le retour.

Un journal français dit que le maréchal Soult est né le 29 mars de cette année 1769 qui a donné à la France Napoléon, le maréchal Lannes, le maréchal Ney, Desaix et vingt autres guerriers illustres. Cette même année a vu la naissance de M. de Châteaubriand, qui avait mission, lui, de soutenir la gloire des lettres.

C'est à tort qu'on avait dit O'Connell gravement malade. Le docteur Olliffe, qui lui a donné ses soins à Paris d'accord avec M. le docteur Chomel, appelé par lui en consultation, ont déclaré que le repos seul suffira au parfait rétablissement de la santé du célèbre agitateur.

O'Connell part demain pour Rome. Il doit s'arrêter quelques jours à Marseille.

Voici une découverte médicale dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. Beaucoup d'entre eux, sans doute, portent moustaches. Ils ne se doutent pas que c'est là une excellente mesure hygiénique. C'est la Gazette navale et militaire de Londres qui l'affirme. Elle prétend que les moustaches agissant comme partie de l'appareil respiratoire absorbent le froid de l'air avant qu'il n'entre dans les narines, et sont conséquemment un préservatif contre la consommation. Il en résulte, selon cette feuille, que les régiments qui portent moustaches sont bien moins sujets que les autres aux maladies des poumons.

Le prince Albert a été installé, mercredi dernier dans la dignité de chancelier de l'université de Cambridge. Cette cérémonie a eu lieu au Palais de Buckingham en présence d'une députation de dignitaires et de membres en grand costume.

Un courrier arrivé mardi soir de Vienne annonce le départ de cette capitale de Mlle Jenny Lind qui se rend à Londres pour remplir son engagement au théâtre de Sa Majesté (théâtre italien).

cial de l'Etat de New Brunswick a voté une somme de £1250 qui ont été adressées au comité.

L'origine des caisses d'épargne date du 22 oct. 1798. Elle est due à la secte philanthropique des Quakers, qui établirent la première à Tottenham. Ce n'est qu'en 1816 qu'elles furent fondées à Londres, et en 1817 qu'elles furent autorisées par un acte du parlement, qui les encouragea et les prit sous sa protection.

Le parlement actuel s'est assemblé pour la première fois le 19 août 1841 et d'après un acte du règne de George Ier, son existence, fixée alors à 7 années, devait expirer dans le courant de l'été de 1848. Il n'y a pas lieu de croire que la couronne use de ses prérogatives pour une dissolution anticipée.

La Reine a tenu un Drawing Room samedi après-midi à St. James Palace. Le corps diplomatique et tout ce que l'Angleterre compte de noblesse et de distinction assistaient en costume de cour à cette présentation. La liste des noms des personnes admises ou présentées et la description de leurs toilettes occupent six des immenses colonnes du Morning-Post.

FRANCE ET ETRANGER.—Les journaux allemands annoncent que M. Guizot doit se rendre au mois de mai aux eaux de Hambourg, près de Francfort, pour se reposer des fatigues de l'hiver. On annonce vers le même temps la visite du prince de Metternich à son château de Johannisberg.

Mme Stolz quitte l'Académie royale de Musique. Elle vient d'informer de cette détermination M. le duc de Coigny, président de la commission de surveillance des théâtres royaux.

ESPAGNE.—On écrit de Madrid, le 24 mars: "L'Heroldo de ce jour déclare positivement qu'il n'est jamais venu à la pensée de la Reine d'appeler les progressistes aux conseils de la couronne, et ajoute que tout ce qui a été dit à ce sujet est complètement faux.

Avant-hier, dans la soirée, la Reine et le Roi se sont rendus comme d'habitude à la promenade d'Atocha: là ils sont descendus de voiture comme cela leur arrive souvent. Les promeneurs pensaient que LL. MM. remonteraient en voiture pour retourner au palais; mais on a vu la Reine, appuyée sur le bras de son auguste époux, se diriger vers le palais par la rue d'Atocha. Le royal couple n'était suivi que par une seule personne de sa maison. La Reine avait l'air très satisfait: ni le vent froid, ni une petite pluie ne paraissent exercer aucune influence sur sa bonne humeur. Tout le monde était sur les portes et aux fenêtres, et chacun admirait la bonne grâce et l'air aimable de la Reine dont les vêtements étaient d'une grande simplicité.

Une jeune femme de la commune de Laas (Gers) vient de se faire sauter la cervelle d'un coup de fusil, après avoir essayé de se pendre. L'on attribue cette action bien rare dans nos campagnes, au désespoir que la malheureuse a éprouvé en voyant découverte une scandaleuse intrigue qu'elle avait réussi à cacher jusqu'à ce moment.

Autriche.— On écrit de Vienne, le 3 mars, à un journal de Berlin:

Depuis le 17 février, le prince de Metternich a ouvert ses salons où s'étaient réunis tout le corps diplomatique et un grand nombre d'étrangers de distinction. Le prince-chancelier, dont la santé paraît défier tous les orages, était fort gai.

On a reçu de plusieurs contrées de la basse Autriche, particulièrement des cantons vinicoles, des rapports très satisfaisants sur le rachat des corvées qui s'effectue avec la plus grande facilité. Ce qui favorise considérablement cette opération, c'est l'abondance du numéraire par suite du prix élevé des blés et des autres produits du pays; et les petits marchands et les paysans n'ont pas été depuis deux années en possession de sommes aussi considérables.

On écrit de Vienne (Autriche), à la Gazette d'Augsbourg:

Le nouvel emprunt que le gouvernement vient de conclure avec la maison Rothschild est de 40 millions de florins. Cette somme pourra être portée au double si besoin l'exige. Les versements se feront de mois en mois, à raison de 2 millions de florins. Le gouvernement émettra pour le paiement de cet emprunt des Obligations cinq pour 100."

ITALIE.— Le pape vient d'établir un nouvel ordre dont la décoration pourra être donnée à toutes les personnes qui se seront distinguées, d'une manière quelconque, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; il lui a donné le nom d'Ordre du mérite. La décoration se compose d'une étoile avec cet exergue: "Virtuti et merito. Le secrétaire d'Etat de l'intérieur a déjà dressé une liste de personnages célèbres choisis dans toute l'Europe, qui doivent être nommés membres de cet ordre.

En Italie, le pape poursuit le cours de ses réformes. L'édit sur la liberté de la presse a paru. Il maintient l'ancienne censure, mais il établit à Rome et dans les capitales de province, pour les écrivains censurés, un conseil d'appel. En outre le conseil des ministres va être saisi de quatre projets importants: l'un relatif à la suppression des volontaires pontificaux, espèces de jansénistes du Vatican tout dévoués à l'ancien ordre de choses; le second portant renvoi des Suisses enrôlés au service du pape; le troisième concernant l'organisation d'une garde civique sous le nom de garde provinciale. On dit que l'Autriche fait opposition à ses projets, mais le pape est bien décidé à ne se laisser ni arrêter ni effrayer.

INDE.— Le courrier de l'Inde, qui vient de traverser Paris, a laissé la nouvelle que Lall-Singh, le vizir dépossédé au Lahore, est arrivé à Agra, où il a été enfermé dans un fort. Sa fa-

mille, qui l'a suivi dans son exil, n'a pu communiquer avec lui.

Une révolution aurait éclaté chez les Birmans. Le fils de Tharawaddi, régent après la déposition de son père, et empereur à sa mort, aurait été assassiné par un des grands personnages de sa cour, nommé Mounghiva, qui serait parvenu à se faire proclamer souverain de l'Avan, Toutefois, nous n'avons pas encore de détails sur ces événements.

On a reçu à Londres, jeudi matin, des nouvelles de l'Inde. Celles de Bombay sont du 2 mars. La nouvelle la plus importante est du Panjab: elle annonce la découverte d'une conspiration contre la vie de Sirdar Tej Sing, ancien commandant en chef des armées Sikhes, et maintenant l'ami le plus capable et le plus sûr des anglais dans le Durbar.

Le gouverneur général était attendu le 24 février à Meerut. Les réductions dans l'armée qui avaient été précédemment annoncées sont maintenant officielles. Les 157 régiments qui se trouvent dans les trois présidences vont subir une réduction de 220 hommes par chaque régiment d'infanterie et de 300 hommes par corps de cavalerie. Ensemble 38,720 hommes.

ALGERIE.— Le "Moniteur Algérien" publie l'état de la population européenne en Algérie à la fin de 1846, non compris l'armée.

Sur une population de 107,168 âmes, on ne trouve que 47,274 Français. Le reste se compose d'Espagnols, (31,528, d'Anglo-Malgais et d'Anglais (9,440), d'Italiens, (6,173), d'Allemands (5,385), etc.

Ce nombre de 107,168 colons se décompose comme suit: 41,404 enfants, 40,675 hommes, 25,089 femmes.

Voici la statistique des revenus de l'Algérie pendant les sept dernières années:

Table with 2 columns: Year and Revenue. Data: 1840: 5,610,707 f. 37 c.; 1841: 8,559,100 49; 1842: 11,608,478 40; 1843: 15,854,425 68; 1844: 17,695,991 58; 1845: 20,425,423 30; 1846: 24,773,625 28

CHINE.— Rien d'important n'est survenu dans les relations politiques du gouvernement chinois avec les ministres étrangers, ce qui s'explique par la proximité du nouvel an chinois, époque des vacances où les autorités renferment leurs sceaux pendant un mois, et s'abstiennent, autant que possible, de s'occuper d'affaires.

La population cantonnaise, absorbée aussi par la clôture indispensable de ses comptes, et par les préparatifs des fêtes qui devaient accueillir le nouvel an chinois, ne donna, pendant quelques semaines aucun signe d'hostilité aux Européens, bien qu'elle saisisse toutes les occasions pour rappeler, par des placards peu bienveillants, que s'ils tentaient de forcer les portes de la ville murée, les factoreries seraient exposées par le fait aux plus terribles représailles.

Les Chinois se sont enfin hasardés à une entreprise qui peut avoir des résultats fort avantageux pour leur pays et changer de fond en comble leur manière d'être vis-à-vis des pays étrangers. Une jonque de grand tonnage construite dans les chantiers du Kokié, d'après les modèles chinois les plus purs, c'est à dire les plus étrangers aux modifications récemment introduites par des constructeurs européens, a appareillé de Hong-Kong le 6 décembre pour l'Angleterre.

L'équipage de ce navire, qu'on a nommé le Ki-In, est composé pour la plus grande partie de matelots chinois du Kokié, seuls capables de manœuvrer les immenses voiles en nattes qu'on n'a pas voulu remplacer par de la toile, dans la crainte de perdre le cachet d'originalité qui caractérise la mâture et le gréement. La cargaison consiste en curiosités de toute espèce, parmi lesquelles la plus remarquable assurément est une troupe nombreuse et complète d'acteurs, de danseurs et de musiciens chinois, qui promettent d'enlever devant les dilettanti de Londres, et il faut espérer aussi devant les nôtres, tout le répertoire du théâtre tragique, comique et lyrique du Céleste-Empire.

M. Jacques Carlan, a soumis à l'éther une jeune femme enceinte de sept mois; insensibilité des membres, mouvements fibrillaires involontaires des muscles, dureté de pouls, hilarité, tels furent les phénomènes principaux qu'éprouva cette femme. Quant à son enfant, soubresauts, mouvements convulsifs très douloureux pour la mère, et augmentant en raison de l'absorption étherée, circulation d'une rapidité excessive d'abord, puis désordonnée. L'expérience n'excéda pas une insensibilité vague; mais lorsque cette femme reprit complètement ses sens, elle éprouvait dans toute la région de l'utérus une gêne et une douleur semblables à celles qui résulteraient de coups et de meurtrissures. D'où l'auteur conclut que la respiration de l'éther peut produire des résultats fâcheux, surtout dans la dernière moitié de la grossesse.

Cette conclusion se rapproche beaucoup de celle qu'a proposée M. Dubois dans la dernière séance de l'Académie de Médecine; seulement, l'auteur s'est placé dans de bonnes conditions pour observer, tandis que M. Dubois a procédé avec trop peu de réserve et de circonspection pour que sa conclusion ait la moindre autorité.

Le Medical Times nous fournit encore deux observations qu'il convient peut-être de citer:

"Vingt-quatre heures après une opération de lithotomie exécutée à l'hôpital de Suffolk et Colchester, le patient, qui avait été préparé par l'éther, a succombé. Un vieux monsieur qui, la semaine dernière, a été opéré par M. Travers pour un mal de pied, a également succombé vingt quatre heures après l'opération, sans que l'on ait pu le faire sortir de la stupeur où l'éther l'avait plongé."

Ceux de nos Abonnés qui déménagent sont priés de nous en donner avis, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 30 AVRIL, 1847.

LA SITUATION DU PAYS ET LA PROCHAINE SESSION.

(Suite et fin.)

Jamais à aucune époque tant de questions d'un vital intérêt ne se sont présentées à la considération publique. C'est pourquoi, nous ne saurions trop prévenir tous les membres de la législature, que le pays compte sur leur présence à l'ouverture du parlement. Si malencontreuse que soit la saison choisie par M. Draper pour les assembler, il importe beaucoup que tous soient à leurs places en chambre; c'est un devoir sacré, et la presse, sentinelle vigilante des droits du peuple, doit voir qu'il soit rempli fidèlement. Mais comme nous le disions dans notre précédent numéro, la question politique est assez importante par elle-même pour rendre nos députés ponctuels. Il faut mettre un terme au régime actuel; si on veut que l'union des deux Canadas continue, qu'elle soit avantageuse aux deux populations du Haut et du Bas, il faut un gouvernement juste et équitable, qui fasse partager ses bienfaits et ses avantages par les populations des deux pays. Comme c'est aujourd'hui; c'est véritablement le Haut Canada qui gouverne le Bas; un pareil état de choses ne saurait exister plus longtemps. Si nous ne nous soyons, il est impossible de se laisser tondre d'avantage. Nous avons été exploités de la manière la plus honteuse, par des hommes sans principes et sans morale politiques; ces hommes vont encore paraître devant les chambres pour obtenir la sanction de leurs actes et l'approbation de leur conduite. Espérons que ce sera pour la dernière fois; que nos représentants vont leur demander un compte sévère, et que l'union et la parfaite entente cordiale, qui règne aujourd'hui dans les rangs de l'opposition, jointe aux mécontentements et au dégoût que M. Draper a donné à ses amis et partisans mêmes leur portera le coup mortel.

Le pays ne saurait prospérer sans un gouvernement sage, honnête, loyal et franc. L'école politique des Machiavel, des Walpole, des Metternich, ne saurait convenir en Canada. Elle a bien pu exister pour des sociétés vieillies et décrépités de l'Europe, mais jamais elle n'existera dans des populations jeunes, fortes et vigoureuses comme celles du nouveau monde.

Après la question politique, il se présente une foule de questions financières et économiques, qui méritent une attention immédiate et profonde, des questions d'où dépend l'avenir du pays et sa prospérité. Nous ne savons pas encore l'opinion du présent cabinet sur ces questions, et les mesures qu'il doit présenter. Mais si opposés que nous soyons à leur politique et à son système actuel, si ces grandes mesures sont présentées par la présente administration et qu'elles soient honnêtes, l'opposition doit travailler et concourir à leur passage.

Elle remplira son devoir envers le pays comme elle a toujours fait; quoiqu'en aient dit quelques partisans fanatiques de M. Draper, il n'est pas vrai que l'opposition ait jamais fait obstacle au gouvernement pour des causes et raisons fautes; nous repoussons avec indignation une semblable accusation. L'opposition a toujours été éminemment constitutionnelle. Elle le sera encore à la prochaine session.

Les membres du cabinet doivent être prêts à offrir aux chambres des mesures à la hauteur des circonstances. Ils ne pourront dire que le temps leur a manqué; ils ont pu former leur opinion et connaître celle du pays. Durant les derniers douze mois, la plupart des questions de législation commerciale ont été longuement discutées par la presse provinciale. L'intérêt que le public a pris à ces discussions, doit convaincre les membres de la législature que tous leurs procédés concernant ces importants sujets seront suivis avec beaucoup d'attention.

Nous convenons que sur la question de la liberté du commerce, il y a divergences d'opinion, mais nous devons dire que ces différences s'effacent tous les jours et si des circonstances temporaires nous empêchent de l'adopter de suite, les principes sont saluaires et bienfaisants et doivent définitivement triompher. L'esprit de l'époque est à la liberté, dans le commerce comme ailleurs; et nous voyons tous les jours ceux qui en étaient les adversaires les plus acharnés en devenant les plus chauds partisans, les pays les plus conservateurs dans leur législation politique et commerciale, reconnaissant la nécessité de son adoption.

Il est bon de remarquer que toutes les classes dans les différents pays qui sont opposées à la liberté du commerce, ont des intérêts à protéger. Ce n'est pas tant la protection pour l'industrie nationale qu'elles veulent, que la protection pour elles-mêmes. Ainsi en Canada, la classe des fabricants sera éminemment protectionniste parce qu'elle a un intérêt direct et ainsi des autres. L'égoïsme est le mobile qui seul les fait agir. Mais le peuple, la masse des consommateurs, voilà ceux surtout qu'il faut protéger contre la

rapacité des classes. Nonobstant les criaileries des fabricants, nos législateurs ne doivent pas perdre de vue qu'ils travaillent pour la masse, pour le grand nombre et non pour le petit; le vrai patriotisme doit leur dicter la conduite à suivre. Sir Robert Peel s'est immolé lui-même, sur l'autel de la patrie, lorsqu'il s'est agi d'assurer la victoire de la liberté commerciale; l'ex-premier ministre anglais a donné à un noble exemple que nos hommes politiques doivent garder présent à leur mémoire. Comme partisans de la liberté du commerce, nous avons l'espérance que la majorité parlementaire se prononcera pour elle et assurera son triomphe à la prochaine session. Mais faut-il que les mesures soient sages et bien digérées, convenables au pays et aux circonstances. La province devra beaucoup aux hommes qui prendront une part active à la discussion de ces grandes questions et à la passation des mesures qui seront proposées. Nous ne saurions trop recommander aux membres de notre origine la nécessité pour eux de s'occuper d'études économiques et de législation commerciale. Aujourd'hui, il faut avoir des notions pratiques sur tout cela.

Nous passons succinctement les différents sujets qui sont les plus importants, et qui demandent la plus urgente attention; les droits différentiels doivent être entièrement abolis; ainsi que les droits sur les blés étrangers, et les droits prétendus protecteurs de l'agriculture. Il faut que toute l'influence de notre législature soit employée auprès du gouvernement impérial pour obtenir le rappel de toutes les restrictions sur la navigation du St. Laurent, et pour ce qui nous regarde, le rappel des lois anglaises de navigation. Un tarif de droits doit être établi juste dans son principe et équitable dans son application; des droits de péage sur nos canaux doivent être réglés de manière, à encourager le transport des produits étrangers et coloniaux sur nos rivières et nos canaux, en préférence à ceux des Etats-Unis. Les lois d'usage doivent être modifiées en partie, de manière à placer l'argent sur une même ligne avec les autres articles pour des objets de commerce, et le rendre utile pour les exigences de l'époque. Il faut encore compléter les grands travaux publics de la province de manière à augmenter les revenus de l'état, et améliorer la condition du pays, et développer ses immenses ressources. Ces différentes mesures doivent être passées à la prochaine session. C'est pourquoi nous répétons encore en terminant qu'il importe que nos membres soient préparés, et apportent à la considération de ces graves sujets, une assiduité et une attention plus qu'ordinaires.

COMMERCE DES COLONIES ANGLAISES.— Les possessions coloniales de la Grande-Bretagne acquises par conquête, cession, achat ou colonisation forment certainement un des spectacles politiques les plus extraordinaires de ce siècle. Dans ces colonies répandues sur les quatre parties du globe le gouvernement impérial a étendu sa suprématie; il garde l'ordre social dans ces colonies à l'aide de forces militaires composées de troupes royales et coloniales, et a introduit partout un système européen d'éducation, de commerce, d'industrie et de religion. Quelques unes de ces colonies ont été loin d'être une source de richesses pour l'Angleterre, leurs dépenses excédant souvent leurs revenus; cependant pour des causes liées à la protection et à la conservation de son ascendant maritime, comme marchés avantageux pour ses produits, ou pour d'autres objets, ces colonies ont été fortifiées et soutenues comme des possessions qu'on entend conserver.

Nous allons brièvement les énumérer: commençant par les Indes Occidentales, nous trouvons la Jamaïque, Trinidad et Tobago; Grenade, St. Vincent et la Barbade, Antigua, Dominica, Ste. Lucie, St. Christophe, Montserrat, Nevis, Tortola, les Isles Vierges, la Nouvelle Providence, les Bahamas, la Bermuda, Demerara, Essequibo, Berbice, Honduras et les Isles Falkland. Nos lecteurs savent sans doute, que la plus grande partie des sucres, rums, et melasses vendus sur tous les marchés de la terre viennent de ces colonies; en retour ils consomment une grande quantité de produits anglais. Dans l'Amérique du Nord, il y a les colonies du Haut et du Bas-Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Cap Breton, l'île du Prince Edouard, Terre-Neuve, le Labrador et le territoire de la Baie d'Hudson.

Si nous tournons maintenant nos yeux vers l'Asie nous trouvons la Grande-Bretagne en possession du vaste empire de l'Inde qui lui fournit du "por", des joyaux, des soieries, de l'ivoire et des épices de ses vastes provinces de l'Hindostan, Ceylon, Perang, Malacca, Singapore. Dans l'Australie il y a les établissements coloniaux de la Nouvelle Galles, la terre de Van Dieman, Swan River et l'Australie Méridionale. De ses colonies de l'Afrique, Cap de Bonne Espérance, Mauritius, Seychelles, St. Hélène, Ascension, Sierra Léone, Gambie, les Açores et une infinité d'autres petits établissements, l'Angleterre reçoit de l'or, de l'ivoire et autres produits. Ensuite viennent les possessions coloniales européennes, Gibraltar, Malte et Gozo, Carou, Céphalonie, Santa Maura, Itaque, Zante, Paxo, Cerigo, et Heligoland. Ces différentes colonies occupent une étendue de 2,119,708 milles carrés, avec une population totale de 107,708,323 habitants. Les exportations et importations s'élevaient à £55,333,500 st. et leur marine marchande à 7,514,585 tonneaux. (Canadian Economist.)

Rumeur Politique.— Le bruit court en cette ville que Mr. Draper a fait offrir à l'honorable M. de Blaquière la place de président du Conseil Exécutif et d'orateur du Conseil Législatif. Ce pauvre M. Draper ne sait plus où donner de la tête pour compléter son ministère.

Le 26 mars dernier la duchesse de Montpensier a complété sa 15e année.

LES ÉTATS DE L'OUEST DES ÉTATS-UNIS. — Nous trouvons dans un journal Américain l'intéressante statistique qui suit :

L'OHIO a vu arriver les premiers habitants en 1788; elle compte aujourd'hui une population de 1,732,000 âmes.

LE MISSOURI peuplé il y a douze ou quatorze ans a maintenant 300,000 habitants.

L'INDIANA admis dans l'Union en 1816 a augmenté de plus d'un demi million depuis 1830 et compte aujourd'hui 900,000 âmes.

L'ILLINOIS a été organisé comme territoire séparé en 1810, est entré dans l'Union en 1818, a triplé sa population tous les dix ans et dans les derniers cinq ans en a élevé le chiffre de 476,000 à 700,000.

LE MISSOURI qui en 1816 n'avait que 20,500 âmes en a maintenant 600,000, augmentation de 50 par cent en cinq ans.

L'OWA a vu il n'y a pas dix ans les premiers émigrants arriver, 100,000 âmes y habitent aujourd'hui dont 60,000 sont venus dans les derniers quatre ans.

LE WISCONSIN a aussi été d'abord établi il y a dix ans, au dernier recensement le chiffre de la population s'élevait à 150,000 âmes; augmentation de 100,000 en cinq ans.

LA TEMPÉRATURE. — Nous avons eu assez de pluies et de vent depuis mardi pour amener la débâcle du St. Laurent. La glace est enfin partie hier et cette nuit. Ce matin un soleil resplendissant inonde notre beau fleuve de sa lumière tiède et douce; on dirait l'eau convertie de pierres et de paillottes d'or et d'argent.

Nous attendons les bateaux à vapeur aujourd'hui ou demain. Le Richelieu a déjà fait un voyage à Chambly de Sorel. Le temps est encore froid. Le thermomètre à 11 heures ce matin était à 42°.

Nous sommes entendus à notre concitoyen J. L. Beaudry écr. pour des journaux des dernières dates de Londres et de Paris, que nous mettrons à contribution, et pour lesquels nous offrons nos remerciements.

Maison d'habitation de Marchandises sèches et de Hardes sèches. Nous recommandons au public et surtout à nos amis des campagnes la MAISON LOUIS PLAMONDON, no. 122, coin des rues St. Paul et St. Gabriel. On y trouve d'excellentes marchandises à faire, et les prix tout à fait réduits. Voir l'annonce sur notre 1^{er} page.

Mardi dernier M. J. Doutra a été admis au barreau après un examen subi devant Son Honneur le juge en chef. Ses examinateurs étaient MM. C. S. Chénier, J. U. Baudry et A. Robertson.

RÉSIGNATION DE M. LE SOLICITEUR-GÉNÉRAL TACHÉREAU. — Le bruit courant hier en ville de la résignation de M. Tachéreau se confirme. Nous devons savoir gré à ce monsieur de cet acte d'indépendance. Le cabinet de M. Draper ne peut être soutenu et contenté par aucun Canadien Français. On dit en ville ce matin, que M. D. B. Papineau, a résigné sa place de Commissaire des Terres de la Couronne.

LA FAMINE EN IRLANDE. — Le Spectator de Londres, nous apprend qu'il a été constaté par des statistiques communiquées au Comité de secours d'Irlande, qu'à peu près 2,000,000 de personnes vont périr de faim et de misère dans ce malheureux pays, 2,000,000 dans un an, hommes, femmes et enfants! 5,479 par jour, 228 par heure, 4 par minute. Voilà les calculs des gens attachés au gouvernement.

On a calculé qu'à peu près 2,000 personnes meurent chaque année en Canada, des suites de l'intempérance.

Dans différents états américains et entr'autres le Maine, Massachusetts et la Pennsylvanie on vient de refuser d'accorder des licences d'auberges, pour arrêter l'intempérance.

EMIGRATION EN BLOC. — Quelques habitants d'Irlande, parmi lesquels on compte des hommes distingués, membres de la Législature Impériale, propriétaires et autres, ont formé dernièrement une société pour améliorer la condition de leur malheureux pays. Ces messieurs ont pensé que le meilleur moyen d'alléger les souffrances de l'Irlande, serait de transporter en Canada, un million ou deux de ses habitants; le gouvernement se chargerait de les transporter et de les établir. La dépense pour le trésor Impérial serait de sept millions et demi sterling.

Nous avons, il y a quelque temps publié les instructions du gouvernement anglais concernant l'émigration; nous ne voyons rien dans nos journaux de Londres, qui nous fassent croire que ces intentions aient été changées; le projet chimérique et absurde que l'on propose ne sera jamais mis à exécution. Il faudrait faire vivre ces deux millions en Canada, après les avoir établis. Ce remède pourrait peut-être guérir l'Irlande, mais il tuerait assurément le Canada; Dieu nous garde d'un pareil malheur!

avril, de William Dunmer Powell, écr. d'Hamilton, comme son successeur.

Nous n'avons jamais vu, ajoutée avec raison le journal cité, un acte plus méprisable de dépit. Un juge résigne son siège sur le banc, et parce qu'il le fait pour opposer le ministère en parlement, on n'a pas la politesse d'accuser réception de sa lettre!

TRÉSORERIE DES ÉTATS-UNIS. — L'emprunt des \$18,000,000 a été abjurgé à Washington, au commencement d'avril, au dessus du par à une prime variant d'un huitième à deux par cent. Le montant total des enchères, s'est élevé à \$57,790,883 dont \$51,926,583 au dessus du par, et les \$2,864,300 restant au par.

Deux Candidats à Missisquoi. — Le procureur-général Badgley et le col Gage sont rendus à Missisquoi. On parle d'un troisième candidat du comté. On dit que les deux premiers ont peu de chances, et que les habitants de Missisquoi sont loin d'être disposés à élire même M. le procureur-général, étranger à la localité.

Les Mélanges Religieux mentionnent un acte de générosité remarquable, de la part de M. J. Donegani, à une institution du quartier St. Jacques de cette ville, fondée il y a quelques mois sous le nom de Maternité Catholique. C'est une jolie maison à deux étages, environnée d'un excellent jardin, et située à quelques arpents de l'Asile de la Providence. "Cet homme" ajoutent les Mélanges, est le même qui, de concert avec sa vertueuse épouse, favorisa si grandement la fondation du Collège des RR. PP. Jésuites, en leur accordant un terrain très précieux pour une redevance qui est à peine nominale."

A une assemblée spéciale des membres du barreau de Montréal, tenue ce matin à onze heures, dans la chambre de la bibliothèque des avocats, au palais de Justice, furent présents: N. Dumais, G. E. Cartier, J. Bourget, G. MacRae, J. Goulet, P. R. La Frenaye, T. Peltier, A. N. Morin, A. Cross, J. P. Peltier, P. Morneau, J. R. Berthelot, E. G. Piché, D. Salomon, T. J. J. Loranger, T. S. Judah, Johnson, J. P. Leprohon, C. A. Leblanc, G. O'Keefe, J. J. Jav, J. A. Berthelot, C. Dunkin, A. Oumet, R. A. H. Hubert, J. A. Tailleux, C. S. Chénier, A. A. Dorion, A. H. Chénier, A. Buchanan, E. Cartier, Fleet, W. C. Meredith, S. Bellune, C. Buchanan, G. H. Bedwell, J. Connolly, C. J. Courso, J. Scott, A. D. Dorval, F. M. Bélingue, A. M. De Salaberry, A. Girard, R. Roy, W. B. Hartley, D. Cartier, H. Judah, L. T. Drummond, J. Papin, écrivains.

T. Peltier, écr., fut appelé au fauteuil et J. Papin fut prié d'agir comme secrétaire.

Sur motion d'A. Buchanan, écr., secondé par J. Dourret, écr., il fut résolu: Que dans une de ses assemblées récentes, le barreau a exprimé les vifs regrets que lui avait causés la mort du ci-devant juge en chef de ce district, l'hon. J. R. Vallières de St. Réal.

Sur motion de l'hon. A. N. Meunier, secondé par J. J. Day, écr., résolu: Qu'aujourd'hui tant par respect pour la mémoire de ce magistrat distingué que pour rendre justice à sa dignité, les membres du barreau de Montréal doivent s'exprimer d'offrir à cette Dame l'expression de la sympathie la plus vive et la plus sincère.

Sur motion de W. C. Meredith, écr., secondé par G. E. Cartier, écr., résolu: Que puisque des circonstances malheureuses et particulières n'ont pas permis à l'hon. Vallières de St. Réal de laisser à sa veuve les moyens de vivre, les membres de ce corps croient qu'il est de leur devoir d'exprimer en même temps à Mme Vallières leur désir et leur espérance que Son Excellence le gouverneur-général prenne sa situation en sa considération la plus favorable et lui accorde sur les fonds appropriés à cette fin telle pension annuelle que dans sa sagesse il croira la plus convenable.

Sur motion de N. Dumais, écr., secondé par J. Scott, écr., résolu: Qu'une copie des procès de cette assemblée soit transmise à madame Vallières par le secrétaire.

L'assemblée vota ensuite les remerciements d'usage et s'ajourna.

M. FARIBAUT vient de recevoir une lettre de M. le maire de Saint-Malo, dont voici un extrait: ST-MALO, le 4 mars 1847.

Le maire de la ville de St.-Malo, chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, A. M. G. B. Faribault, vice président de la Société Littéraire et Historique de Québec, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'expédier, pour Bordeaux, à l'adresse de M. McGuire, agent, quai des Chartrons, pour être dirigé sur Québec, à votre disposition, une caisse renfermant in. le portrait de JACQUES CARTIER que j'ai fait expédier à Paris par M. Ameil, sur le tableau que nous possédons. Je suis heureux de vous annoncer qu'il y a parfaite exécution. 2o. Douze exemplaires de la lithographie représentant la maison de campagne de notre célèbre compatriote, aux environs de St.-Malo. 3o. Une ampliation de la lettre que m'a écrite M. Cunat en me renvoyant une copie du document précieux que nous possédons relatif au troisième voyage de Jacques Cartier au Canada. La lettre de M. Cunat donne sur ce célèbre navigateur des détails très-intéressants et précieux pour l'histoire. Je désire bien sincèrement, monsieur, que mon envoi puisse remplir vos vœux.

Si j'ai un regret à exprimer, c'est de n'avoir pas répondu plus tôt à vos désirs; mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut, je tenais à une bonne exécution dans la copie du portrait, et je crois pouvoir me féliciter d'avoir réussi, surtout sous le point de vue de la ressemblance.

Agrez, monsieur, etc., Le Maire, Hovius.

(Canadien.) Statistique Matrimoniale. — On vient de constater en Angleterre que plus de 500 veufs ont marié les sœurs de leurs femmes décédées dans les 14 villes suivantes: Manchester, Rutherford, Duncester, York, Rotherham, Ipswich, Yarmouth, Norwich, Southampton, Winchester, Portsmouth, Salisbury, Bristol et Bath.

Une Excuse originale. — Alexandre Mc-Leish, amené en état d'ivresse devant un des bureaux de police de Londres pour avoir battu et presque tué une pauvre femme, s'excusa en disant le plus naïvement du monde: "qu'il croyait que c'était sa femme!"

Des omnibus viennent d'être établies à Londres pour conduire les gens d'un bout de la ville à l'autre à un sou par mille!

VIOL ET MEURTRE. — Un sauvage est entré dans une habitation à Dunwich, dans le district de l'Ouest H. C. habité par un nommé Crawford. En l'absence du maître, il s'est porté sur sa femme à des outrages affreux; quelque temps après il revint chez Crawford, déchargea son fusil dans la poitrine du malheureux écossais, et passa la nuit avec sa femme. La Gazette Officielle de samedi, offre £100 de récompense à celui qui découvrirait le coupable.

DERNIÈRES NOUVELLES DU MEXIQUE. L'Union de Washington de jeudi soir annonce qu'il a été reçu au ministère de la guerre des lettres du général Scott datées de Vera-Cruz, 5 avril. Ces lettres renferment trois ordres du jour adressés à l'armée et relatifs à la prise de la ville et du château de St-Jean d'Ulloa. Le général faisait tous ses efforts pour se procurer des moyens de transport afin de pousser plus loin ses opérations.

Il espérait éviter la mortalité dans les garnisons de ces deux places en faisant occuper à son armée le front de la ville, qui est séparé de celle-ci et ouvert aux brises de mer. La plus grande source des fièvres malignes étant dans la malpropreté des maisons et des rues, des mesures ont été prises pour remédier à ses abus.

Deux compagnies d'infanterie de Tampico devaient venir renforcer les garnisons des deux places. Les habitants de Vera Cruz commencent à reprendre confiance. Le général Scott avait l'idée d'envoyer aux États-Unis comme trophées une douzaine des plus belles pièces de bronze prises avec la ville et le château, et qui s'élevaient à plus de 400.

Des lettres de Vera Cruz du 5 avril annoncent que la tranquillité est rétablie à Mexico, Santa Anna est en possession du pouvoir et Gomez Farfán a résigné ou a été chassé. On assure que tous les gens aisés et intelligents désirent ardemment la paix, et sont prêts à abandonner aux États-Unis le Rio-Grande et la Haute Californie. Mais on dit, d'autre part, que les masses populaires veulent prolonger les hostilités. On ne croyait pas que les troupes américaines trouveraient de résistance jusqu'à Perote, si même elles en rencontrent là. (Cour. des E.-U.)

Pour la Notice Biographique de Lacordaire et le Feuilleton — Voir la 1^{re} page.

CORRESPONDANCE. S. de B. écr. Côteau du Lac, Reque remise. C. de L. écr. Lotbinière, do. M. L. A. B. pro., Malbaie, do. J. B. V. écr. Rigaud. Les journaux sont expédiés.

Bulletin Commercial. Vendredi, 30 Avril, 1847. Depuis l'arrivée de la malle anglaise, le marché n'a pas eu de fluctuations. Il n'y a pas eu de transactions. On semble disposé à attendre la malle du 19 avril qui viendra dans le cours de la semaine prochaine.

Bulletin des Encans. SAMEDI 1 MAI. Au No. 2 Cooper's Buildings, haut de la rue Bleury meubles 11 h. A. M.

Chez M. Paul Rollin rue Craig près la rue St. Denis, meubles, 10 h. A. M. Chez M. Cyrus Macaire, café français, rue Notre Dame, meubles de ménage, 11 h. A. M.

Chez J. Smith, rue Leinoine, vins, liqueurs, groceries, 2 h. p. m. Chez G. H. Mead, rue du Champ de Mars, meubles 10 h. A. M.

Chez M. Pitcher, rue McGill, derrière l'église Américaine, meubles de ménage, 10 h. A. M. MARDI & MERCREDI 4 & 5 MAI. Chez Maitland, Tyler et cie, vins, liqueurs, groceries, 2 h. p. m.

Chez J. B. Ryan, rue St. Lambert, meubles de ménage, 11 h. A. M. Chez J. B. Forsyth, écr., rue Notre Dame, meubles de ménage, 10 h. A. M. chaque jour. JEUDI, 6 MAI. Chez Young et Benning, rue St. François-Xavier, meubles de ménage, 1 h. p. m.

MERCREDI, 12 MAI. Chez Colburne et Bostwick, Pointe à Callière, cuirs, 1 h. p. m.

En cette ville, le 26 avril, à 4 heures P.M., à l'âge de 31 ans et 6 mois, Dame Sarah Contant, épouse de M. Léon Monarque, après cinq mois de maladie, souffrante avec résignation. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, et un enfant en bas âge et de nombreux parents et amis.

BAINS DE MONTREAL, No. 50. Rue Craig. Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A.M. à 10 heures P.M. — Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.

ASSEMBLEE A LA BOURSE. Le Conseil du BUREAU DE COMMERCE donne avis qu'avec l'obligeante permission du Collecteur de la Douane de Sa Majesté, les marchands pourront faire usage pour un certain temps de la Grande Hall de la Douane comme lieu de réunion pour une BOURSE ou ECHANGE.

La première Assemblée aura lieu LUNDI prochain, le TROIS MAI, et le temps des séances sera de Madt et DE MI à UNE heure P. M. Jusq'au avis contraire. Par ordre FREDERICK A. WILSON. Office du Bureau de Commerce, Montréal, 30 avril 1847.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie. VOYAGE DE LA PEROUSE, autour du monde, publié conformément au décret du 22 avril, 1791, et rédigé par M. L. A. Millet Mareau, 4 vols. in 4o. et Atlas in-folio, prix de l'ouvrage compl. \$4.

LES ANGLAIS PEINTS PAR EUX-MEMES, par les sommités littéraires de l'Angleterre. dessins de M. Kenny Meadows, 2 vols. gr-8o. illustrés, prix 50s. Rue St. Vincent, No. 3. 30 avril, 2847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. COUR DU BANC DE LA REINE. Lundi le cinquième jour d'Avril, mil huit cent quarante sept.

PREZENS: L'Honorable Mr. le Juge HOLLAND. Mr le Juge DAY. No. 1250. EUSTACHE ROULEAU, fils, cultivateur, de la Paroisse de Ste. Anne dans le District de Montréal. Demandeur.

ANTOINE CLAUDE dit NICOLAS, Cultivateur, de la dite Paroisse de Ste. Anne. Défendeur. LA COUR sur la motion de Messieurs La Fontaine et Berthelot avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de l'huissier JOSEPH TISON au Bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province et qu'il ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, ordonne, que le dit Défendeur soit notifié par deux avertissements qui seront publiés en français dans le journal "La Revue Canadienne," et en anglais dans le journal "The Pilot," de paraître en cette Cour pour répondre à la présente demande et action du Demandeur, s. ce, sous deux mois après la publication du dernier de ces avertissements, et qu'à défaut du Défendeur de paraître et de répondre à la dite demande en cette cause, dans le temps susdit, il sera permis au dit Demandeur de procéder à jugement en cette cause tel que dans une action par défaut.

(Par la Cour) MONK, COFFIN & PAPINEAU. P. B. R.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. COUR DU BANC DE LA REINE. Jeudi, le vingt-deuxième jour d'avril, mil huit cent quarante-sept.

PREZENS: L'honorable M. le Juge HOLLAND, M. le Juge DAY. No. 304. PIERRE BOISSEAU, écuier, marchand, de la cité de Québec, dans le comté et district de Québec, et faisant commerce sous le nom et raison de "P. BOISSEAU & CIE. Demandeur.

Le Révérend FRANCIS JAMES LUNDY, Clerk, ci-devant de la dite cité de Québec, et maintenant de la cité de Montréal, dans le comté et district de Montréal, Défendeur.

"The Governors, Principal and Fellows of McGill College at Montreal, in the said province of Lower Canada." Les Gouverneurs, Principal et agrégés du collège McGill à Montréal, dans la dite province du Bas-Canada, un corps politique et incorporé, à la dite cité de Montréal, TIERS SAISIS.

LA COUR ordonne sur la motion de Messieurs LA FONTAINE et BERTHELLOT, avocats du demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour du shérif de ce district, au bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en cette province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, que le dit défendeur soit notifié par deux avertissements qui seront publiés en français dans le journal "La Revue Canadienne" et en anglais dans le journal "The Pilot" de paraître en cette cour pour répondre à la présente demande et action du demandeur, et ce sous deux mois après la publication du dernier de ces avertissements, et qu'à défaut du défendeur de comparaître et de répondre à la dite demande en cette cause, dans le temps susdit, sera permis au dit demandeur de procéder à jugement en cette cause tel que dans une action par défaut.

(Par la cour) MONK, COFFIN & PAPINEAU, P. B. R. 27 avril.

INSTITUT CANADIEN. MESSIRE DE CHARBONNEL, membre honoraire de l'INSTITUT CANADIEN, prononcera devant les membres de cette société un discours sur "Les caractères de la société chrétienne," dans l'EGLISE St. JACQUES, JEUDI, le SIX MAI prochain. Personne n'y sera admis sans cartes; les membres de l'Institut pourront s'en procurer en s'adressant au Trésorier, au Bureau de Messrs CHARRIER & DORVILLE, rue St. Vincent, No. 22; les personnes étrangères à l'Institut s'en procureront chez Messieurs E. R. FABRE & Cie., rue St. Vincent et chez le Docteur TRUDEAU, enseigneur des rues St. Jacques et St. Lambert; on pourra aussi s'en procurer sur les lieux au jour et de temps indiqués. Les portes seront ouvertes à sept heures et demi P. M., et M. de Charbonnel commencera son discours à huit heures précises. Le Prix des cartes d'entrée est de TRENTE SOUS.

Par ordre, C. H. LAMONTAGNE, Secrét. Archiviste. I. C. Montréal, le 27 avril 1847.

MERCHANTS' EXCHANGE AND Reading Rooms. HALLE DES ODD FELLOWS. GRANDE RUE ST. JACQUES.

LA CHAMBRE DE COMMERCE (Merchants' Exchange) et de Nouvelle-Grande rue St. Jacques, sera ouverte aux Souscripteurs le 1^{er} MAI prochain. Les heures de change, commençant ce jour là, seront de MIDI ET DEMI à UNE heure. Une chambre voisine du cabinet de lecture est maintenant ouverte où les souscripteurs peuvent aller s'inscrire. 20 avril.

NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE ET DE LECTURE. LES Marchands et autres personnes intéressées à l'établissement d'une NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE et de LECTURE, sont par les présentes avisés que la chambre spacieuse dans la Bâtisse des Odd Fellows, Grande rue St. Jacques a été louée, et sera préparée pour les souscripteurs dans quelques jours. 16 avril.

AVIS. ON A BESOIN IMMEDIATEMENT d'un Surintendant pour la NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE et de LECTURE. Les applications doivent être adressées le ou avant le 20 du courant à Wm. BRISTOW, Secrétaire du Comité. 16 avril.

AVIS. F. sousigné donne avis à tous ceux qui doivent à la Faillite de BRONX & FARRER de venir régler d'ici au 15 du mois prochain, au Bureau de Messrs. FELLANT & BERNARD, No. 130, Rue Notre Dame, faute de quoi leurs comptes seront remis entre les mains d'un Avocat qui sera chargé d'y faire la collection. W. MALSBORO. Montréal, 20 avril 1847.

LE MOIS DE MARIE OU LE MOIS DE MAI. A vendre chez E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 27 avril.

BOIS A VENDRE par le sousigné: 2,000 Battens } de 2 ans. 1,000 Scantling } de 2 ans. 16 avril. J. D. BERNARD.

A VENDRE par le sousigné: ZINC de la fabrique bien connue de La Vieille Montagne en Belgique. 18 avril. J. D. BERNARD.

A VENDRE par le sousigné: HUILE à Blateau de Hollande de Nos. assorti, HUILE à Blateau de Clackere, PIERRE à Moulange. 16 avril. J. D. BERNARD.

VENTES A L'ENCAN. PAR J. D. BERNARD. VENTE D'ORNEMENTS D'EGLISE. Par Encan Public, APPARTENANT A UNE FAILLITE.

SERONT VENDUS, aux Chambres d'Encan du sousigné, MARDI matin, le 4 MAI prochain, tous les effets ci-bas énumérés, appartenant à la faillite de M. L. DELAGRAVE, consistant en ORNEMENTS D'EGLISES, en DRAP D'OR et D'ARGENT. Etoffs d'ameublé pour Ciel de Dais, Etoffs blancs pour Chapes, Galons et Franges d'Or, Crâs, Agneus, Monaco broché, Echantillons de Draps d'Or et d'Argent, Poëles, Tapisseries, Dames fims blanc, Garnitures de Chapes, Felpes en Soie, Bannières de St.-Jean-Baptiste, Marceline blanche, Fer à Hostie, Bouteaux aux Sacs, Huiles en argent, Ecuilliers avec Navettes argentées, Vierges en plâtre de différentes grandeurs, Do de argentés (grandes). Exercices orographiques, Alcazobière, Gravures, Sujets religieux, —AUST—

Lunette avec étui (longuevue montée en argent) Chapeaux Mécanique en soie pour hommes, Chapeaux de paille de fantaisie, Gants de Kid français pour dames très fins, Rubans français au dardier goût, Tabatière montée en argent et en nacre de perle, Parasol, Barège, Châles de soie noire, Cravate de soie noire, Mouchoir de poche de soie, Souliers et Atines de Prunelle, Fleurs Artificielles, Bracelets, Epingle et Crochets en or pour dames, Dictionnaire de l'Académie française grand ditto français en anglais vice versa.

Livres de prière, Savon parfumé en boîtes, 1 Mécanique à boucher des bouteilles, 13 Calices d'Ardoise, grands assorties. La Vente commencera par les objets d'Eglise, le tout sera vendu sans réserve. Les conditions seront connues au jour de la Vente. Vente à DIX heures A.M. J. D. BERNARD. 23 avril.

A VENTE DE MARCHANDISES SICHES qui le devrait avoir lieu hier au Magasin du sousigné est indéfiniment REMISE, à Mardi le 4 MAI prochain, auquel temps elle aura lieu sans faute. 23 avril. J. D. BERNARD.

VENTE DE MARCHANDISES SICHES AUX Magasins du sousigné MARDI, le 4 MAI prochain, et le jour suivant, on offrira en Vente par Encan Public 200 lots de MARCHANDISES, LAINAGES, COTONNAGES ET SOIERIES.

Un gros lot d'effets variés, et de hardes sales appartenant à différents fonds de Banqueroutes qui doivent être réglés sans réserve. 15 Cistons de Chapeaux de soie. 5 do do castor. 3 do do de paille. 3 do, de Casquette de drap et de toiles cirées. Termes avantageux. La vente chaque jour à UNE heure. 23 avril. J. D. BERNARD.

